

États financiers de

**L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA
DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES**

pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Table des matières

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	
États financiers de L'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 11
Annexes	12 - 13

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de L'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de L'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Montréal, Canada

Le __ avril 2023

ÉBAUCHE

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

État de la situation financière

31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	78 894 \$	266 826 \$
Débiteurs (note 2)	236 715	336 912
Frais payés d'avance	12 176	15 424
Tranche des placements encaissable au cours du prochain exercice (note 3)	178 000	626 980
	505 785	1 246 142
Placements (note 3)	742 842	442 837
Immobilisations (note 4)	22 255	28 652
	1 270 882 \$	1 717 631 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer (note 5)	134 722 \$	155 635 \$
Subventions reportées	–	373 747
Produits reportés	44 800	101 000
Dette à court terme (note 6)	38 053	38 053
	217 575	668 435
Actif net		
Affectations internes - campagne publicitaire (note 9)	531 052	520 544
Investi en immobilisations	22 255	28 652
Non affecté	500 000	500 000
	1 053 307	1 049 196
Engagements (note 10)		
	1 270 882 \$	1 717 631 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

ÉBAUCHE

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Produits		
Activités (annexe A)	1 453 952 \$	809 674 \$
Cotisations des membres	217 930	189 109
Comités (annexe B)	41 631	25 000
Campagne publicitaire (annexe D)	611 744	654 325
	<u>2 325 257</u>	<u>1 678 108</u>
Dépenses		
Activités (annexe A)	977 539	416 641
Comités (annexe B)	145 179	51 881
Administration (annexe C)	577 611	565 288
Campagne publicitaire (annexe D)	570 207	523 912
Amortissement des immobilisations	7 801	9 451
	<u>2 278 337</u>	<u>1 567 173</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant les autres produits	46 920	110 935
Autres produits et charges		
Aide gouvernementale liée à la COVID-19 (note 7)	–	168 828
(Moins-value) plus-value sur placements	(42 809)	38 472
	<u>(42 809)</u>	<u>207 300</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	4 111 \$	318 235 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

**L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA
DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES**

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

				2022	2021
	Affectations internes - campagne publicitaire	Investi en immo- bilisations	Non affecté	Total	Total
Solde au début de l'exercice	520 544 \$	28 652 \$	500 000 \$	1 049 196 \$	730 961 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	41 537	(7 801)	(29 625)	4 111	318 235
Investissement en immobilisations	–	1 404	(1 404)	–	–
Affectations internes (note 9)	(31 029)	–	31 029	–	–
Solde à la fin de l'exercice	531 052 \$	22 255 \$	500 000 \$	1 053 307 \$	1 049 196 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	4 111 \$	318 235 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	7 801	9 451
Moins-value sur placement	42 809	–
Autres aides gouvernementales	–	(10 000)
Amortissement des frais financiers	–	902
	54 721	318 588
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 8)	(347 415)	(201 169)
	(292 694)	117 419
Financement		
Augmentation de la dette à long terme	–	20 000
Investissement		
Acquisition de placements	(1 205 546)	(148 318)
Produit de la cession de placements	1 311 712	232 534
Acquisition d'immobilisations	(1 404)	(4 815)
	104 762	79 401
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(187 932)	216 820
Encaisse au début de l'exercice	266 826	50 006
Encaisse à la fin de l'exercice	78 894 \$	266 826 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2022

L'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (l'« Organisme »), constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a pour objectif de promouvoir la consommation de fruits et légumes au Québec et l'activité des membres du secteur.

1. Principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'Organisme n'a pas décidé de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Tous les instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement. Ces coûts sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'Organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie prévus, l'Organisme ramène la valeur comptable de l'actif au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'il s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des événements ou des circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration sans toutefois excéder le montant de la charge de dépréciation initiale.

ÉBAUCHE

b) Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

b) Constatation des produits (suite)

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus d'activités sont constatés à titre de produits lorsque celles-ci ont lieu.

Les produits reportés représentent des sommes perçues d'avance pour lesquelles les services n'ont pas été rendus.

c) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale à l'égard des charges ou des produits courants entre dans le calcul du résultat net de l'exercice. L'aide gouvernementale concernant des investissements est portée en diminution du coût des immobilisations en cause.

d) Conversion des devises

Les éléments monétaires libellés en devises et les éléments non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché doivent être ajustés à la date de clôture, en fonction du cours en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires sont convertis aux cours en vigueur aux dates auxquelles les actifs ont été acquis ou les obligations, prises en charge. Les produits et les charges sont convertis aux cours moyens durant l'exercice. Les gains ou pertes de change doivent être pris en compte dans la détermination du résultat net de l'exercice.

e) Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Élément d'actif	Taux
Mobilier et équipement	20 %
Équipement publicitaire	20 %
Équipement informatique	30 %
Logiciels et site Web	30 %

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, y compris les immobilisations corporelles et incorporelles, sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est évaluée au moyen d'une comparaison de la valeur comptable de l'actif au montant estimatif des flux de trésorerie futurs non actualisés devant découler de cet actif. Si la valeur comptable de l'actif excède les flux de trésorerie futurs estimatifs devant en découler, une perte de valeur est constatée, d'un montant égal à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. En l'absence de prix cotés, l'Organisme fait une estimation de la juste valeur en se servant des flux de trésorerie futurs attendus, lesquels sont actualisés à un taux correspondant aux risques associés au recouvrement de l'actif.

g) Apports reçus sous forme de services

L'Organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'Organisme.

h) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice visé par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figure la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

ÉBAUCHE

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

2. Débiteurs

	2022	2021
Clients	141 407 \$	255 241 \$
Subvention gouvernementale à recevoir	13 329	14 295
Intérêts à recevoir	23 543	67 376
Taxes à la consommation	58 436	-
	236 715 \$	336 912 \$

3. Placements

	2022	2021
Certificats de placement garanti, portant intérêt de 1,45 % à 2,77 %, échéant entre avril 2024 et août 2027, évalués au coût après amortissement (juste valeur marchande de 898 696 \$ au 31 décembre 2022)	920 842 \$	1 069 817 \$
Moins la tranche des placements encaissable au cours du prochain exercice	(178 000)	(626 980)
	742 842 \$	442 837 \$

4. Immobilisations

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Mobilier et équipement	40 384 \$	35 127 \$	5 257 \$
Équipement publicitaire	18 789	16 000	2 789
Équipement informatique	63 151	55 935	7 216
Logiciels et site Web	83 370	76 377	6 993
	205 694 \$	183 439 \$	22 255 \$

ÉBAUCHE

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

4. Immobilisations (suite)

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Mobilier et équipement	40 384 \$	33 813 \$	6 571 \$
Équipement publicitaire	18 789	15 303	3 486
Équipement informatique	61 747	53 143	8 604
Logiciels et site Web	83 370	73 379	9 991
	204 290 \$	175 638 \$	28 652 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
Fournisseurs et charges à payer	113 750 \$	137 695 \$
Salaires et vacances	17 506	16 106
Remises gouvernementales à payer	3 466	-
Taxes à la consommation	-	1 834
	134 722 \$	155 635 \$

6. Dette à long terme

	2022	2021
Prêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (« prêt CUEC ») d'un montant de 60 000 \$. Le prêt CUEC ne porte pas intérêt jusqu'en décembre 2023 et se convertit en un prêt à terme de 3 ans portant intérêt à 5 % s'il n'est pas entièrement remboursé en décembre 2023. Le moindre de 20 000 \$ et 25 % du montant initial du prêt n'est pas exigible si le solde est entièrement remboursé avant décembre 2023. ⁱ⁾	38 053 \$	38 053 \$

ⁱ⁾ La différence entre la valeur nominale et la juste valeur de l'apport remboursable a été comptabilisée en revenus.

ÉBAUCHE

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

7. Aide gouvernementale liée à la COVID-19

Au cours de l'exercice, l'Organisme n'a obtenu aucune subvention salariale ni subvention pour le loyer offerte par le gouvernement du Canada en soutien aux entreprises lors de la pandémie de COVID-19 (129 953 \$ à titre de Subvention salariale d'urgence du Canada et 28 875 \$ à titre de Subvention d'urgence canadienne pour le loyer lors de l'exercice se terminant le 31 décembre 2021).

8. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2022	2021
Débiteurs	100 197 \$	(131 032)\$
Frais payés d'avance	3 247	(1 040)
Créditeurs et charges à payer	(20 912)	68 130
Produits reportés	(56 200)	(108 125)
Subvention reportée	(373 747)	(29 102)
	(347 415) \$	(201 169)\$

9. Affectations internes

Le conseil d'administration de l'Organisme a résolu d'affecter l'excédent de 500 000 \$ de l'actif net aux fins de la campagne publicitaire. Au 31 décembre 2022, un montant de 531 052 \$ a été affecté (549 196 \$ au 31 décembre 2021).

L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. Engagements

Les engagements pris par l'Organisme en vertu de baux relatifs à des locaux et des équipements totalisent 155 801 \$ et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en avril 2025. Les versements des trois prochains exercices sont les suivants :

2023	67 961 \$
2024	65 880
2025	21 960

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

11. Instruments financiers

a) Risque de crédit

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Au 31 décembre 2022, il n'y a pas de provision pour créances douteuses (néant en 2021).

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2022, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient les créditeurs et charges à payer et la dette.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêts fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur, puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêts du marché. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent la société à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de ses placements financiers.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Annexes

Exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

	Congrès	Golf	Publicité	Soirée relève	Soirée huîtres	Activités de printemps	2022	2021
Annexe A - Activités								
Participation	376 754 \$	95 309 \$	17 500 \$	3 300 \$	89 460 \$	51 450 \$	633 773 \$	264 886 \$
Commanditaires	566 836	130 418	–	15 575	68 750	38 600	820 179	544 788
	943 590	225 727	17 500	18 875	158 210	90 050	1 453 952	809 674
Dépenses de fonctionnement	664 354	119 345	14 175	6 890	106 451	66 324	977 539	416 641
	279 236 \$	106 382 \$	3 325 \$	11 985 \$	51 759 \$	23 726 \$	476 413 \$	393 033 \$

	Comité des relations avec les gouvernements et industries	Études économiques	Comité des services aux membres	Rencontre semi-annuelle	2022	2021
Annexe B - Comités						
Subventions gouvernementales	– \$	22 000 \$	– \$	19 631 \$	41 631 \$	25 000 \$
Dépenses de fonctionnement	72 079	22 000	17 846	33 284	145 179	51 881
	(72 079)\$	– \$	(17 846)\$	(13 653)\$	(103 548)\$	(26 881)\$

ÉBAUCHE

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DISTRIBUTION DE FRUITS ET LÉGUMES

Annexes (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

Annexe C – Administration	2022	2021
Salaires et charges sociales (note 7)	437 879 \$	389 983 \$
Loyer	64 486	58 532
Consultation externe	13 173	22 926
Frais de déplacement et de représentation	7 845	150
Frais de réunion	1 386	5 208
Frais de bureau	15 332	18 198
Frais bancaires	2 397	2 923
Dépenses informatiques	17 075	16 435
Taxes et permis	–	3 721
Publicité	375	4 915
Dons et commandites	–	70
Location d'équipement	5 296	7 125
Timbres et messagerie	218	2 139
Photographie	379	–
Concepteur d'événement	–	5 884
Impressions	–	7 950
Rédaction	–	160
Traduction	–	449
Télécommunications	6 251	4 748
Assurance	4 955	5 034
Services professionnels	8 101	8 738
Gain sur conversion de change	(7 537)	–
	577 611 \$	565 288 \$
Annexe D - Campagne publicitaire		
Contributions reçues des partenaires	139 817 \$	176 405 \$
Subventions gouvernementales	471 927	477 920
Charges	(570 207)	(523 911)
	41 537 \$	130 414 \$